

Distribution: Restreinte

**EB 2005/84/INF.9/Rev.1**

27 avril 2005

Original: Anglais

Français

---



**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session**

Rome, 18-20 avril 2005

**DISCOURS DE CLÔTURE PRONONCÉ PAR LE  
PRÉSIDENT DU FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE,  
M. BÂGE, À LA QUATRE-VINGT-QUATRIÈME SESSION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais résumer maintenant nos délibérations et rappeler brièvement les décisions prises au cours de la présente session.

Le Conseil a tout d'abord examiné le Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/84/R.3), rendant compte de la session consacrée à l'organisation de la Consultation, qui s'est tenue le 18 février 2005.

Le Conseil d'administration a examiné ensuite le document présentant la stratégie du FIDA relative au secteur privé: développement et partenariat (document EB 2005/84/R.4), et félicité la direction pour la transformation de ce document, par rapport à la version présentée en septembre 2004, en un texte plus simple, plus précis et plus opérationnel. Ce document contient notamment, comme l'avait demandé le Conseil, un cadre de résultats destiné à permettre le suivi et l'évaluation des activités concernant le secteur privé. Tout en entérinant d'une façon générale la stratégie proposée, les Administrateurs ont formulé diverses observations et suggestions visant au renforcement ultérieur du cadre de résultats, en particulier par l'adjonction des indicateurs du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI).

Reconnaissant le caractère vivant de ce cadre, qui est appelé à évoluer, le Conseil a approuvé la stratégie avec les modifications qui y ont été apportées, comme il ressort du document EB 2005/84/C.R.P.1. Il est convenu en outre que le rapport sur la performance du portefeuille d'activités comprendrait l'an prochain une section relative à l'état d'avancement de la stratégie concernant le secteur privé, ainsi qu'un cadre de résultats révisé qui comporterait des indicateurs plus précis ainsi que des données de référence pour la première année de mise en œuvre de la stratégie ainsi que les objectifs atteints au cours de cette première année. Les futurs rapports sur la performance du portefeuille continueront de faire le point sur la mise en œuvre de la stratégie. Il a été convenu également que le Bureau de l'évaluation exécuterait à la fin de 2008 une évaluation de la stratégie.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné la politique du FIDA concernant les approches sectorielles dans le domaine de l'agriculture et du développement rural (document EB 2005/84/R.5). Au cours du débat, il a été confirmé que le FIDA affecterait des ressources au soutien des *programmes* sectoriels, c'est-à-dire d'initiatives concrètes axées sur la réduction de la pauvreté rurale. Ces programmes sont considérés comme entièrement compatibles avec le mandat du FIDA et ne représentent pas un changement notable dans la façon dont le FIDA conduit habituellement ses activités. Le soutien de programmes sectoriels permettra au FIDA de savoir exactement quelle est la contribution apportée par ses concours financiers et, ainsi, les activités d'investissement qu'il financera à ce titre seront les mêmes que celles qu'il soutient dans le cadre des projets traditionnels, et poursuivront des buts et objectifs analogues.

Cette politique *n'autorise pas* le FIDA à apporter un soutien budgétaire, que ce soit général ou sectoriel, à ses États membres. Les ressources du FIDA seront mobilisées dans le cadre d'accords de financement commun, portant soit sur l'ensemble d'un programme soit sur un projet sous-sectoriel faisant partie d'un programme; ou bien dans le cadre d'accords traditionnels de financement conjoint ou autonome. Cela est d'autant plus important que le FIDA a souscrit à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, avec l'appui de tous les membres siégeant à son Conseil d'administration. Cependant, le FIDA ne participera à des accords de financement commun que lorsque la Banque mondiale y participera également ou fournira séparément un soutien budgétaire au gouvernement intéressé.

Le Conseil a également noté que des travaux sont en cours pour modifier le SYGRI afin d'y inclure les financements accordés par le FIDA à l'appui des programmes sectoriels. Il a été confirmé que le bureau indépendant de l'évaluation entreprendrait une évaluation de cette politique en 2008.

Une fois précisé que le FIDA ne contribuerait pas au soutien budgétaire sectoriel, le Conseil d'administration a approuvé la politique du FIDA concernant les approches sectorielles du développement agricole et rural. Cette précision sera consignée dans le procès-verbal de la session et jointe au document EB 2005/84/R.5, avant sa diffusion sur le site web. En conséquence de quoi, le représentant des États-Unis d'Amérique a retiré l'abstention de son pays et appuyé l'approbation de cette politique.

Le président du Comité de l'évaluation a présenté au Conseil les rapports du Comité sur ses trente-huitième et trente-neuvième sessions (documents EB 2005/84/R.6 et EB 2005/84/R.7), le deuxième de ces rapports étant consacré, conformément au nouveau mandat du Comité, à la performance du portefeuille d'activités. Il a également rendu compte de sa participation à l'atelier régional sur la décentralisation, qui s'est tenu en Ouganda en mars 2005, en se félicitant vivement de son organisation.

Le Conseil d'administration a examiné l'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) concernant l'Albanie (document EB 2005/84/R.8), qui a été de manière générale bien accueilli par les Administrateurs. Il s'est ensuite intéressé à l'examen des ressources disponibles pour engagement à la date de la présente session (document EB 2005/84/R.9 et additif). Les entrées nettes

étant estimées à 89,5 millions de USD pour la période allant de janvier à mars 2005, et les prêts et dons proposés à cette session atteignant un montant total d'environ 184 millions de USD, le Conseil a approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à concurrence de 94,5 millions de USD. Le niveau du PEA reporté se chiffre ainsi à 231,3 millions de USD.

Quatorze propositions de projets et programmes ont été approuvées à la présente session: trois pour l'Afrique, deux pour l'Amérique latine et les Caraïbes; deux pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord; et sept pour l'Asie et le Pacifique, dont quatre en partie au titre de l'initiative lancée par le FIDA à la suite du tsunami de décembre 2004.

La proposition concernant les Philippines, pour lesquelles les négociations n'ont pu être conclues avant l'examen du Conseil, a été approuvée sous réserve que si une modification importante des conditions présentées à cette session était introduite lors de la négociation du prêt, elle serait portée à l'attention du Conseil à une future session.

Les Administrateurs ont félicité le Fonds pour l'action rapide qu'il a décidée à la suite du tsunami qui a frappé la région Asie et Pacifique. À cet égard et le temps pressant, les propositions de programmes post-tsunami concernant l'Inde, les Maldives et le Sri Lanka (deux) ont été approuvées sans négociation de prêt. Le Conseil sera avisé, à une future session, des résultats des négociations avec chacun des pays intéressés.

Le Conseil d'administration a aussi approuvé la recommandation visant à ce que 50% du financement des propositions présentées dans le cadre de cette action, soit environ 34 millions de USD, ne soient pas comptabilisés dans les allocations des pays établies dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et viennent en sus du programme de travail pour 2005. Le FIDA fera tout son possible pour mobiliser des financements extérieurs afin de couvrir les 50% restants et tiendra le Conseil informé à ce sujet. Si toutefois il ne parvenait pas à recueillir l'intégralité de cette somme, il demandera au Conseil d'approuver le financement du déficit sur le programme de travail pour 2006.

Enfin, le Conseil a également approuvé la révision de la portée des activités, de la zone visée et des modalités d'exécution de la phase III du projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre (P4K-Phase III) en Indonésie, et adopté une résolution portant modification des conditions de financement, qui sont devenues particulièrement favorables au lieu d'intermédiaires.

Le Conseil a aussi été informé que l'accord de prêt relatif au programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan avait été signé et que les conditions concernant la conclusion d'un accord de paix global, conditions auxquelles était subordonnée l'approbation de la proposition de programme, avaient été remplies.

En ce qui concerne les propositions de projets/programmes approuvées, les Administrateurs ont noté que, comme il avait été convenu à la session de décembre 2004 du Conseil, un certain nombre de projets approuvés à la présente session dépassaient les paramètres arrêtés dans le cadre de l'allocation basée sur la performance. Il a été noté également que les propositions qui seraient soumises aux futures sessions du Conseil respecteraient les paramètres d'allocation basée sur la performance dont il a été convenu, y compris le délai de trois ans fixé pour les reconstitutions, exception faite des petits États lorsqu'un projet de 6 millions de USD est considéré comme le minimum.

Le Conseil d'administration a aussi approuvé quinze propositions de dons: six au titre des dons mondiaux/régionaux et neuf dans le cadre des propositions de projets/programmes. Au cours du débat sur les prêts assortis de dons, il a été convenu que les rapports du Président présenteraient également un cadre logique relatif au don. Le représentant des États-Unis d'Amérique s'est abstenu lors de l'approbation de la proposition de don à la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Le Conseil a ensuite examiné les informations communiquées dans le document sur les activités prévues au titre des projets pour 2005-2006 (document EB 2005/84/R.30), concernant les projets et programmes entrés dans la réserve et les COSOP qu'il est prévu de présenter aux prochaines sessions du Conseil.

Le Conseil d'administration a examiné l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/84/R.31) et les informations à jour qui lui ont été communiquées dans un exposé oral, notant que, à ce jour, les contributions globales, y compris les contributions complémentaires, s'élevaient à 508,4 millions de USD, soit près de 91% de l'objectif fixé à 560 millions de USD. Les instruments de contribution déposés et les montants versés non assortis d'un instrument de contribution ont atteint 443,1 millions de USD, soit 87,2% des annonces de contributions. Les États membres qui n'avaient pas encore annoncé leur contribution à la sixième reconstitution ont été instamment priés de le faire au plus tôt, tandis que ceux qui n'avaient pas encore déposé leur instrument de contribution ou versé leur contribution ont également été invités à le faire aussitôt que possible.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné les rapports sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2004 et le premier trimestre 2005 (documents EB 2005/84/R.32 et EB 2005/84/R.33). Les Administrateurs ont constaté avec satisfaction que le produit global des placements s'était élevé en 2004 à 109 millions de USD, ce qui représente un rendement annuel net de 4,54%, alors que l'objectif visé était de 3,5%. Ils se sont également félicités du fait qu'au premier trimestre de 2005 le rendement positif ait rapporté un produit global de 10 millions de USD.

Conformément aux décisions prises en 2004, à l'issue de l'examen de la gestion de bilan et d'analyses complémentaires, le reste du portefeuille d'actions et une partie du portefeuille d'obligations d'État ont été liquidés le 1<sup>er</sup> mars 2005. Le produit de cette liquidation, qui s'est chiffrée à 414 millions de USD environ, a été placé ensuite en obligations de premier ordre qui seront conservées jusqu'à échéance. Le Conseil s'est déclaré très satisfait de l'importante réduction du risque que cela représente pour le portefeuille de placements.

Lors de l'examen du rapport de situation sur les arriérés au titre du remboursement du principal et du règlement des intérêts et commissions de service (document EB 2005/84/R.34), le Conseil a constaté une augmentation globale des arriérés, qui s'élevaient à 7 millions de USD à la fin de 2004. Il a noté en outre que les arriérés de huit pays pour lesquels aucun plan de règlement n'avait été possible représentaient 84% du total des arriérés. Les Administrateurs se sont félicités de l'information selon laquelle, au cours des derniers mois, plusieurs emprunteurs avaient effectué des règlements d'arriérés, tandis que d'autres avaient souhaité rembourser par anticipation le solde de leur prêt, ce qui aura un effet positif sur les rentrées du Fonds en 2005. Tout en reconnaissant que la direction faisait des efforts pour régler le problème des arriérés, les Administrateurs ont de nouveau demandé que ces efforts soient intensifiés.

Ayant examiné les besoins de financement au titre du vingt-sixième tirage sur les contributions des Membres en 2005 (document EB 2005/84/R.35), le Conseil a approuvé le tirage, en mai 2005, de 35% des contributions à la sixième reconstitution afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et dons pour 2005, et autorisé l'utilisation des actifs liquides du Fonds pour faire face aux décaissements non couverts par ce tirage.

Le président du Comité d'audit a présenté au Conseil un rapport sur la récente réunion du Comité (document EB 2005/84/R.36), consacrée à l'examen des états financiers vérifiés du FIDA pour 2004, dont l'approbation a été recommandée au Conseil, à la reconduction du Commissaire aux comptes, et à la prévention et la lutte contre la fraude et la corruption dans les activités et opérations du FIDA, pour lesquelles une politique sera présentée au Conseil en septembre 2005. Des félicitations ont été adressées au Comité et à son président pour les travaux qu'ils ont accomplis, ainsi que des

remerciements pour le rapport exhaustif qu'ils ont présenté. Le Conseil a entériné le rapport du Comité et approuvé les honoraires du Commissaire aux comptes, d'un montant de 115 000 EUR.

Le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour 2004 (document EB 2005/84/R.37) et le rapport correspondant du Commissaire aux comptes. Sur la recommandation du Comité d'audit, il est convenu de soumettre ces états pour approbation à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs.

Lors de l'examen du rapport sur la performance du portefeuille d'activités (document EB 2005/84/R.38), le Conseil d'administration a félicité la direction pour l'amélioration sensible de ce rapport, qui tenait compte du rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et présentait, pour la première fois, les résultats du système de gestion des résultats et de l'impact. Ce rapport renforce encore la boucle des connaissances et signale des questions très pertinentes. La richesse de l'information qu'il présente est telle qu'il pourrait très bien servir de boîte à outils pour l'examen des conclusions des évaluations.

Étant donné l'importance de ce rapport et compte tenu de sa nature transitoire, le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité de poursuivre l'amélioration de sa présentation qui, entre autres choses, devrait comprendre une section traitant des mesures prises comme suite aux recommandations formulées dans le rapport sur les résultats et l'impact, en séparant clairement les conclusions et les recommandations, et en fixant des délais précis pour leur mise en œuvre. Il a également insisté sur la nécessité de disposer d'un rapport plus détaillé sur le SYGRI, ainsi que d'une évaluation de la performance de ce système.

Tout en constatant l'importante amélioration de la performance du portefeuille d'activités, certains Administrateurs ont également jugé qu'il faudrait réduire encore les délais pour la déclaration d'entrée en vigueur des projets, effectuer les annulations plus rapidement et pratiquer une gestion stratégique du portefeuille. On a souligné en outre la nécessité d'élaborer une politique visant à cibler la formulation d'une solide stratégie de gestion des connaissances et à lui accorder la priorité voulue dans le cadre d'un nouveau modèle opérationnel.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport sur l'état d'avancement du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (document EB 2005/84/R.39), indiquant que la conception des quinze initiatives était maintenant achevée et que six de ces initiatives étaient déjà opérationnelles: trois en Amérique latine et dans les Caraïbes, deux en Afrique orientale et australe, et une dans la région Asie et Pacifique. Les Administrateurs se sont félicités des efforts qui sont déployés pour faire en sorte que ces quinze initiatives soient toutes en place d'ici à juin 2005.

Le président du groupe de travail ad hoc sur la présence sur le terrain, M. Peter Reid du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a présenté un bref rapport sur la récente réunion de ce groupe et annoncé son départ imminent. Les collègues de M. Reid l'ont déjà félicité pour son engagement sans faille envers l'initiative concernant la présence sur le terrain, et je tiens à le remercier une fois encore au nom du Conseil et du personnel du FIDA pour son dévouement, sa passion et son ardeur au travail. La contribution qu'il a apportée au travail du FIDA est tout à fait remarquable.

Le Conseil a aussi examiné le rapport sur le programme "Rencontre et dialogue" (document EB 2005/84/R.40), qui s'est déroulé en Inde en décembre 2004. Les Administrateurs se sont félicités du rapport et des témoignages enthousiastes qui ont été faits par leurs cinq collègues et ils ont félicité la direction pour cette initiative. Les Administrateurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de participer à des visites sur le terrain organisées par le Fonds sont encouragés à le faire, car ce type d'interaction permet une meilleure compréhension du travail accompli dans le cadre des projets et programmes du Fonds.

Le rapport sur l'évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA (document EB 2005/84/R.2), présenté par le Directeur du Bureau de l'évaluation, a tout d'abord été examiné lors d'une réunion informelle avec les membres de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Les quatre parties du document ont fait l'objet de présentations et d'introductions, qui ont été suivies d'une séance de questions et réponses. Le Conseil est ensuite passé à l'examen formel du projet de rapport final lors de la reprise de la session, et les Administrateurs ont formulé leurs observations tant à l'intention du prestataire de service, Information Training and Development (ITAD) Ltd, que de la direction, respectivement, sur l'évaluation externe et sur la réponse de la direction.

Le Conseil d'administration a félicité le Bureau de l'évaluation pour la bonne gestion du processus de l'EEI, dans le respect des délais et du budget, ainsi que du mandat et des dispositions générales énoncées par le Conseil. Il a adressé également ses félicitations à l'ITAD pour le rapport d'évaluation extrêmement utile et de grande qualité qu'elle a remis. Le Conseil d'administration s'est félicité de la réponse de la direction à l'EEI et l'a approuvée comme cadre pour l'élaboration d'un plan d'action qui sera présenté pour examen au Conseil en septembre 2005.

Le projet de rapport final sera révisé comme il convient par ITAD Ltd afin de tenir compte des observations présentées à la session du Conseil, conformément à l'usage établi en matière d'évaluation et, plus particulièrement, aux dispositions de la politique d'évaluation du FIDA. Les observations présentées par les Administrateurs cet après-midi seront naturellement consignées dans le procès-verbal de la session et des extraits pertinents seront également insérés dans le rapport final de l'évaluation externe indépendante du FIDA, qui sera alors rendu public.

Je tiens à vous remercier de nouveau pour les nombreuses observations que vous avez formulées sur ce rapport. Vos commentaires élogieux et critiques montrent une fois de plus la grande importance que nos États membres attachent au travail du Fonds.

Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion, sur le site web public du FIDA, des documents présentés à cette session.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Avant de clôturer cette session, et ayant déjà adressé mes adieux à M. Peter Reid, je dois faire de même pour deux de nos Administrateurs, M. Charles Parker du Canada et M. Jeroen Steeghs des Pays-Bas, qui ont été tous deux coordonnateurs de la Liste A. Ils ont contribué activement aux délibérations de ce Conseil et par conséquent à l'évolution du Fonds. Par leur engagement, leur dévouement et leur ardeur au travail, ils sont un bel exemple pour nous tous. Personnellement, j'ai eu le plaisir de travailler avec chacun d'eux, individuellement, et j'ai tiré profit de leur constante coopération et de leur étroite implication dans tous les importants changements qui ont récemment eu lieu. Je voudrais aussi rendre hommage au représentant des États-Unis d'Amérique, M. David Bloomgarden, qui a été appelé à d'autres fonctions et dont la contribution a été constructive. Je me joins à vous tous pour souhaiter à nos quatre collègues tout le succès possible dans leurs futures entreprises.

Nous voici arrivés à la fin d'une session longue et chargée. Permettez-moi de vous remercier pour cette réunion très fructueuse et de souhaiter à chacun d'entre vous un bon voyage de retour et un agréable été. Avant cela, toutefois, j'aurai le plaisir de vous retrouver, pour la plupart, à la session de la Consultation qui va se tenir au cours des deux prochaines journées.

